

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 10 OCTOBRE 2002**  
**COMPTE RENDU**

L'Assemblée Communale s'est réunie le 10 octobre 2002 sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Etaients présents :** Mme Joëlle SCHIRRER, M. Jean-Claude ROY, M. Vincent FUSTER, Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Danièle TETU, M. Jacques MARIOT, Mme Martine BULTOT, M. Jean-Claude CHEVAILLER (à compter de la question n° 23), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Mme Françoise FELLMANN, M. Michel ROIGNOT, Mme Marie-Guite DUFAY (à compter de la question n° 6), Mme Nicole DAHAN, Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER (à compter de la question n° 23), M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Jacqueline PANIER, Mme Françoise PRESSE, Mme Danièle POISSENOT, M. Michel LOYAT, M. Benoît CYPRIANI, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Patrick BOURQUE, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Denis BAUD, M. Jean-Loup COLY, Mme Catherine BALLOT, M. Bruno MEDJALDI, M. Éric ALAUZET, M. Christophe LIME, Mme Annie MENETRIER, M. Franck MONNEUR, M. Emmanuel DUMONT, M. Abdel GHEZALI, Mme Karine GEIGER, M. Sébastien MAIRE, M. Jean ROSSELOT, Mme Martine ROPERS, Mme Claire CASENOVE, Mme Catherine PUGET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Nicole WEINMAN, Mme Françoise BRANGET, M. Pascal BONNET, M. Alexandre CHIRIER.

**Secrétaire :** M. Sébastien MAIRE.

**Absents :** Mme Lucille LAMY, M. Jean-Claude CHEVAILLER (jusqu'à la question n° 22), Mme Marie-Guite DUFAY (jusqu'à la question n° 5), Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER (jusqu'à la question n° 22), Mme Corinne TISSIER, M. Patrick BONTEMPS, M. Bruno LEGEARD, Mme Frédérique MOZER, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Safia N'MINEJ, M. Marcel POCHARD, M. Bernard LAMBERT, M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN.

**Procurations de vote :** Mme Lucille LAMY à Mme Marie-Guite DUFAY (à compter de la question n° 6), M. Jean-Claude CHEVAILLER à M. Michel ROIGNOT (jusqu'à la question n° 22), Mme Corinne TISSIER à M. Éric ALAUZET, M. Patrick BONTEMPS à M. Michel LOYAT, M. Bruno LEGEARD à M. Benoît CYPRIANI, Mme Frédérique MOZER à Mme Catherine BALLOT, Mme Annaïck CHAUVET à Mme Françoise PRESSE, Mme Safia N'MINEJ à M. Denis BAUD, M. Marcel POCHARD à Mme Nicole WEINMAN, M. Bernard LAMBERT à Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN à M. Pascal BONNET.

\* \* \* \* \*

\* \* \*

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire a fait une courte déclaration sur le climat de violence qui règne autour des élus et des assemblées démocratiquement élus. Il a fait part de son soutien à Bertrand DELANOË, Maire de Paris, agressé récemment dans l'exercice de ses fonctions.

Par ailleurs, il a fait part à l'assemblée de son intention de proposer, lors du Conseil Municipal de novembre, une motion qui fera d'Ingrid BETANCOURT une citoyenne d'honneur de la Ville de Besançon, ceci afin d'attirer l'attention de tous sur la situation dramatique que vit cette candidate aux élections présidentielles colombiennes, enlevée le 23 février dernier, la soutenir dans son combat et oeuvrer pour sa libération.

M. Pascal BONNET a rappelé au Maire sa proposition d'honorer la mémoire du Commandant MASSOUD.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

**1 - Exercice 2002** - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'Assemblée Communale, à l'unanimité, a pris acte de ce bilan.

**2 - Commissions et délégations** - Modification de représentants

L'Assemblée Communale, à l'unanimité, a désigné :

- Mme Annaïck CHAUVET en remplacement de M. Bruno LEGEARD au sein de la Commission Sports,

Au Comité Technique Paritaire :

- M. KOESLER, Directeur Général Adjoint des Services, en remplacement de M. MEYER,

- M. ANANOS, Directeur Général du CCAS, en remplacement de M. KOESLER.

**3 - Schéma de développement touristique du Grand Besançon** - Désignation des membres du Comité de Pilotage et du Comité Technique

A l'unanimité, le Conseil Municipal a désigné comme suit les membres du Comité de Pilotage et du Comité Technique :

***1 - Comité de Pilotage***

Le Maire : M. FOUSSERET

Adjoints : M. MARIOT, Commerce, Artisanat et Tourisme  
Mme FELLMANN, Première Adjointe au Maire  
Mme PANIER, Relations Extérieures  
M. LOYAT, Urbanisme, Voirie, Transport  
M. ROIGNOT, Culture  
M. LIME, Patrimoine  
M. ALAUZET, Environnement et Maîtrise de l'Énergie

Conseillers Municipaux Délégués : Mme SCHIRRER, Tourisme, Animations  
M. DUMONT, Communication  
M. CHEVAILLER, Budget Ville  
M. ROY, Voirie, Circulation, Stationnement

Conseillers Municipaux d'opposition : - Mme BRANGET  
- Mme COMTE-DELEUZE  
- Mme WEINMAN

## ***II - Comité Technique***

Direction Générale : M. AYACHE, DGS  
M. CONTOZ, DGST  
M. DANIEL, DGAS

Cellule Tourisme : M. GUILLET, Économie, Emploi, Tourisme  
Mme DORIER, Chargée du Tourisme  
M. RUELLE, Directeur OTSI

Services : Mme HATON-PEREZ, Urbanisme  
M. GUDEFIN, Voirie  
Mme MOUNEYRAC, Espaces Verts  
Mme MERLE-MARCHANDIAUX, Action Culturelle  
M. NUYTS, Communication, Relations Publiques  
M. DESGEORGES, Police Municipale

Cabinet : M. ANGUENOT, Directeur  
M. PINEL, Directeur Adjoint  
M. ESTAVOYER, Patrimoine

## ***Finances, ressources budgétaires***

### **4 - Comptabilité - Exercice 2002 - Transferts de crédits**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté ces transferts de crédits.

**5 - Comptabilité** - Exercice 2002 - Ouvertures de crédits reprises au budget par décisions modificatives - Crédits complémentaires par reprises sur le compte des dépenses imprévues

A l'unanimité, l'Assemblée Communale a adopté ces ouvertures de crédits et voté les crédits complémentaires sollicités.

**6 - Transfert de la compétence incinération** - Mise à disposition de l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères - Transfert des emprunts

A l'unanimité, l'Assemblée Communale a décidé le transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2003 de la Ville à la CAGB des emprunts mobilisés de 1999 à 2002 pour un encours de dette au 1<sup>er</sup> janvier 2003 de 19 838 738,64 £ auxquels il convient d'ajouter les contrats restant encore à souscrire par la Ville d'ici au 31 décembre 2002 dans la limite de la prévision budgétaire du budget annexe des Déchets (compétence incinération).

M. le Maire, Président de la CAGB, n'a pas pris part au vote.

**7 - Résiliation d'un marché** - Emission d'un titre de recettes - Encaissement et réaffectation d'une recette

A l'unanimité, l'Assemblée Communale a autorisé M. le Maire à émettre un titre de recette d'un montant de 6 672,20 £ TTC à l'encontre des Ateliers des Prés de Vaux suite à la non réalisation des travaux de remplacement du bardage translucide du gymnase Diderot.

**8 - Permis de construire** - Remise gracieuse de pénalités pour retard de paiement des taxes d'urbanisme

A l'unanimité, l'Assemblée Communale a décidé la remise gracieuse des pénalités pour retard de paiement des taxes d'urbanisme dues par la SCI OLYMPE.

**9 - Bibliothèques Municipales** - Vente de livres d'occasion - Modification des tarifs

A l'unanimité, l'Assemblée Communale a :

- autorisé la vente à l'unité de livres d'occasion,
- adopté un tarif unique forfaitaire de 2 £ quel que soit le livre.

## **10 - Permissions de voirie - Tarifs complémentaires pour l'année 2002**

A l'unanimité, l'Assemblée Communale a créé les nouveaux tarifs de permission de voirie suivants :

- occupation extraordinaire du sous-sol par des galeries techniques : 23 £/m<sup>3</sup>,
- occupation extraordinaire en encorbellement sur domaine public par des planchers ou terrains : 90 £/m<sup>2</sup>.

## ***Garanties d'emprunts***

**11 - Office Public d'HLM du Département du Doubs** - Réhabilitation de 8 logements places Risler et Mercier à Besançon - Garantie par la Ville, à hauteur de 50 %, d'un emprunt de 77 749 £ contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Adopté à l'unanimité.

**12 - Office Public d'HLM du Département du Doubs** - Réhabilitation de 55 logements chemin du Sanatorium à Besançon - Garantie par la Ville, à hauteur de 50 %, d'un emprunt de 121 449 £ contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Adopté à l'unanimité.

**13 - Société Anonyme d'HLM de Franche-Comté** - Réhabilitation de 198 logements, 22 à 32 avenue Ile de France à Besançon - Garantie par la Ville, à hauteur de 50 %, d'un emprunt de 1 532 517 £ contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Adopté à l'unanimité.

**14 - Société Anonyme d'HLM de Franche-Comté** - Réhabilitation de 6 logements rue Sainte Claire Deville à Besançon - Garantie par la Ville, à hauteur de 50 %, d'un emprunt de 65 854 £ contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Adopté à l'unanimité.

**15 - Société Anonyme d'HLM de Franche-Comté** - Opération d'acquisition-amélioration de 2 logements collectifs PLUS rue Roger Martin du Gard à Besançon - Garantie par la Ville à hauteur de 50 % d'un prêt de 60 524 £ et à hauteur de 100 % d'un prêt de 88 310 £ contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Adopté à l'unanimité.

**16 - Société Anonyme d'HLM de Franche-Comté** - Programme de construction de 10 logements collectifs PLUS CD rue des Fluttés Agasses à Besançon - Garantie par la Ville à hauteur de 50 % d'un prêt de 499 838 £ et à hauteur de 100 % d'un prêt de 212 829 £, contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Cette question a été retirée de l'ordre du jour.

**17 - Société Anonyme d'HLM de Franche-Comté** - Programme de construction de 6 logements collectifs PLUS rue Fresnel «Résidence Lavoisier» à Besançon - Garantie par la Ville à hauteur de 50 % d'un prêt de 279 774 £ et à hauteur de 100 % d'un prêt de 103 310 £ contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Adopté à l'unanimité.

**18 - Société Anonyme d'HLM de Franche-Comté** - Programme de construction de 15 logements collectifs PLUS rue Fabre à Besançon - Garantie par la Ville, à hauteur de 50 % d'un prêt de 690 582 £ et à hauteur de 100 % d'un prêt de 211 680 £, contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Cette question a été retirée de l'ordre du jour.

**19 - Société Anonyme d'HLM de Franche-Comté** - Travaux de résidentialisation des abords de la Cité de l'Observatoire à Besançon - Garantie par la Ville, à hauteur de 25 %, d'un prêt de 325 680 £ contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Adopté à l'unanimité.

**20 - Société Anonyme d'HLM de Franche-Comté** - Construction d'un logement PLAI 21, chemin des Justices à Besançon - Garantie par la Ville, à hauteur de 50 %, d'un prêt de 20 307 £ et à hauteur de 100 % d'un prêt de 10 238 £ contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Adopté à l'unanimité.

**21 - Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte de la Ville de Besançon** - Travaux d'amélioration et d'aménagement dans divers immeubles - Garantie par la Ville, à hauteur de 50 %, de deux prêts d'un montant global de 56 440 £ contractés auprès de la Caisse d'Épargne de Franche-Comté

Adopté à l'unanimité.

M. FUSTER, Président de la SAIEMB, n'a pas pris part au vote.

**22 - SONACOTRA** - Réhabilitation du foyer CNA, 82 ter avenue Clemenceau à Besançon - Garantie par la Ville, à hauteur de 50 %, d'un emprunt de 224 610 £ contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Adopté à l'unanimité.

### ***Patrimoine, travaux***

**23 - Palais des Sports** - Restructuration et extension - Abandon de l'opération initiale - Résiliation du marché de maîtrise d'oeuvre

A l'unanimité, 12 Conseillers n'ayant pas pris part au vote, le Conseil Municipal :

- a décidé l'abandon du projet de restructuration et d'extension du Palais des Sports arrêté par délibération du 10 mai 1999,
- a autorisé M. le Maire à résilier le marché n° 20.170 passé avec le Groupement de concepteurs dont CAMBORDE-LAMAISON, Architectes, est le mandataire et à signer tous documents à cet effet.

**24 - Palais des Sports** - Restructuration, agrandissement et modernisation - Adoption du programme - Lancement de la procédure - Plan de financement et demande de subventions

A l'unanimité moins 5 abstentions, le Conseil Municipal :

- a approuvé ce projet estimé à 11 500 000 £ TTC, valeur octobre 2002, et l'échéancier prévisionnel de l'opération,
- a autorisé M. le Maire :
  - \* à solliciter l'aide financière de l'État, de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs, de la CAGB et de tout autre organisme ayant la vocation de participer à la construction ou à la rénovation d'équipements sportifs de ce niveau,
  - \* à solliciter à nouveau le Département du Doubs au titre du FDPTP,
  - \* à lancer la consultation pour la désignation du maître d'oeuvre ou du groupement de concepteurs sur la base de l'article 74.II.3a du nouveau code des marchés publics et à signer le marché correspondant avec l'équipe retenue après appel d'offres restreint,
  - \* à lancer les consultations pour la réalisation de toute étude ou prestation nécessaire au bon déroulement de l'opération et à signer les marchés correspondants avec les entreprises retenues,
  - \* à signer tous les ordres de services et avenants, soit sans incidence financière, soit inférieurs à 5 % du montant des marchés,

\* à solliciter du Ministre des Sports la prolongation de la durée de validité de la subvention FNDS jusqu'à la date de démarrage des travaux.

**25 - Ecole Régionale des Beaux-Arts - Travaux de mise en sécurité - Adoption du projet d'exécution et du nouveau budget global prévisionnel**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté ce nouveau projet estimé à 756 200 £ TTC et décidé de sa réalisation complète (tranche ferme + 2 tranches conditionnelles).

**26 - Temple du Saint-Esprit - Ravalement des façades - Adoption du projet**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé ce projet estimé à 85 000 £ TTC.

***Subventions, participations : attributions, encaissement***

**27 - Attribution d'une subvention à l'Association d'Aide aux Victimes d'Infraction (AAVI)**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 5 739 £ à l'Association d'Aide aux Victimes d'Infraction.

**28 - Subventions exceptionnelles à diverses associations**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions exceptionnelles suivantes :

- 500 £ au Comité d'animation des Oeuvres Protestantes pour l'achat de livres «large vision» et de matériel audiovisuel «très grand écran» pour les pensionnaires de la maison de retraite «Les Hospices Protestants»,
- 250 £ à la Coopérative IMPRO Château Galland pour compléter le financement d'un voyage à Paris des pensionnaires de l'IMPRO Château Galland, en complément de sa participation (coopérative : 420 £) et de celle des élèves adultes (208 £),
- 4 000 £ à l'Association pour les Loisirs des Enfants Différents mais Déterminés (ALEDD) pour l'encadrement des enfants valides et non valides lors des activités voile et ski, nouvellement mises en place,
- 2 500 £ à l'Association ECHEL pour l'organisation des Journées Techniques Nationales Renouées consacrées aux problèmes liés à la colonisation des

milieux par la Renouée du Japon et les stratégies de lutte contre cette plante envahissante,

- 1 600 £ à l'Association pour le Développement de la Parasitologie-Mycologie en Franche-Comté pour la réalisation d'un projet d'étude mené par le laboratoire de parasitologie-mycologie du CHU de Besançon et le laboratoire de microbiologie de l'Hôpital de Kuopio concernant la maladie du poumon de fermier qui touche à la fois la Franche-Comté et la région de Kuopio (Finlande),
- 200 £ à l'Association Antenne Petite Enfance à l'occasion de son dixième anniversaire.

## **29 - Subventions à l'Université de Franche-Comté et aux associations d'étudiants**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- |                                 |          |
|---------------------------------|----------|
| - Université Ouverte :          | 15 550 £ |
| - Université de Franche-Comté : | 7 622 £  |
| - Association Projet Aurore :   | 3 811 £  |
| - Association SOLEI :           | 1 524 £  |

## **30 - Subventions à des associations sportives**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

### **1 - Subventions d'équipement**

- |                                    |         |
|------------------------------------|---------|
| . Centre Omnisports Pierre Croppet | 1 500 £ |
| . Tennis de Table PSB              | 649 £   |
| . Volant Bisontin                  | 900 £   |

### **2 - Subventions au sport amateur**

## Subvention au sport amateur - 2<sup>ème</sup> répartition - Automne 2002

Valeur du point : 10,30 £

PCN : Participation à des Compétitions Nationales

OCN : Organisation de Compétitions à caractère National ou International :

- 1 compétition officielle : 760 £

- 1 manifestation non officielle : 300 £

- plusieurs manifestations non officielles : 450 £

Club ou section	Discipline	Rappel subvention Printemps	Cotation	Montant du forfait	PCN	OCN	Reliquat Élus	Total Automne	Total année	Rappel subvention année 2001
ASPTT	Ath. C. sur route		Forfait	Une seule	Passage progressif au système de cotation			0,00 £	0,00 £	457,35 £
ASPTT	Cyclisme		Forfait					0,00 £	0,00 £	0,00 £
ASPTT	Foot		Forfait					0,00 £	0,00 £	0,00 £
ASPTT	Tennis de Table		Forfait					0,00 £	0,00 £	0,00 £
ASPTT	Badminton	630,00 £	Forfait					0,00 £	630,00 £	0,00 £
ASPTT	Omnisports	4 200,00 £	Forfait					3 500,00 £	3 500,00 £	7 700,00 £
Aiglon Sports	Gymnastique	600,00 £	Forfait	répartition				0,00 £	600,00 £	985,13 £
Amicale Club Bouliste	Lyonnaise	630,00 £	Forfait		0,00 £	630,00 £	548,51 £			
BUC	Aikido		Forfait		0,00 £	0,00 £	0,00 £			
BUC	Boxe Française		Forfait		0,00 £	0,00 £	0,00 £			
BUC	Karaté		Forfait		0,00 £	0,00 £	0,00 £			
BUC	Montagne Escal.		Forfait		0,00 £	0,00 £	0,00 £			
BUC	Billard		Forfait		0,00 £	0,00 £	0,00 £			
BUC	Escrime		Forfait		0,00 £	0,00 £	0,00 £			
BUC	Tennis		Forfait		0,00 £	0,00 £	0,00 £			
BUC	Plongée		Forfait		0,00 £	0,00 £	0,00 £			
BUC	Omnisports	700,00 £	Forfait	0,00 £	700,00 £	614,37 £				
BVL	Deltaplane	200,00 £	Forfait	au				0,00 £	200,00 £	174,40 £
Besançon CR	Cyclotourisme	200,00 £	Forfait		0,00 £	200,00 £	784,20 £			
Bousbotte	Gymnastique	785,00 £	Forfait		0,00 £	785,00 £	838,47 £			
CAF	Alpinisme	4 300,00 £	Forfait		0,00 £	4 300,00 £	4 975,94 £			
Centre Ecole Parachutisme	Parachutisme	370,00 £	Forfait		0,00 £	370,00 £	324,56 £			
Centre Médico Sportif		1 750,00 £	Forfait		0,00 £	1 750,00 £	2 515,41 £			
Centre Omnisport CROPPET	Handisport		Forfait	Printemps	Autres lignes budgétaires			0,00 £	0,00 £	0,00 £
Centre Omnisport CROPPET	Equitation		Forfait					0,00 £	0,00 £	0,00 £
Centre Omnisport CROPPET	Equitation Poney		Forfait					0,00 £	0,00 £	0,00 £
Centre Omnisport CROPPET	Natation		Forfait					0,00 £	0,00 £	0,00 £
Centre Omnisport CROPPET	Omnisport		Forfait					0,00 £	0,00 £	0,00 £

Club ou section	Discipline	Rappel subvention Printemps	Cotation	Montant du forfait	PCN	OCN	Reliquat Élus	Total Automne	Total année	Rappel subvention année 2001	
Citadelle	Gymnastique	1 212,20 €	Forfait	en attente	300,00 €			300,00 €	1 512,20 €	1 909,42 €	
District Pétanque	Pétanque	100,00 €	Forfait					0,00 €	100,00 €	548,51 €	
Etoile Sportive St-Ferjeux	Gymnastique		Forfait					0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Etrier Bisontin	Equitation	338,60 €	Forfait					0,00 €	338,60 €	1 397,35 €	
Jeunesse de Palente	Gymnastique	550,00 €	Forfait					0,00 €	550,00 €	943,05 €	
Les Archers du CSAMB	Tir à l'Arc	200,00 €	Forfait					0,00 €	200,00 €	174,40 €	
UNSS	Sport Scolaire	3 500,00 €	Forfait					760,00 €	760,00 €	4 260,00 €	3 811,23 €
USEP	Sport Scolaire	3 500,00 €	Forfait						0,00 €	3 500,00 €	3 963,67 €

Club ou section	Discipline	Rappel subvention Printemps	Cotation	1 point = 10,30 €	PCN	OCN	Reliquat Élus	Total Automne	Total année	Rappel subvention année 2001	
ADORR	C. d'Orientation	71,38 €	6,93	71,38 €	1 524,00 €	300,00 €		71,38 €	142,76 €	138,58 €	
Aéro Club du Doubs	Vol à Voile	0,00 €	0,00	0,00 €				300,00 €	0,00 €	300,00 €	0,00 €
ANB	Natation	4 017,00 €	390,00	4 017,00 €				4 017,00 €	8 034,00 €	6 951,68 €	
AS Don Quichotte	Foot	618,00 €	60,00	618,00 €				618,00 €	1 236,00 €	731,76 €	
AS Orchamps-Palente	Foot	515,00 €	50,00	515,00 €				515,00 €	1 030,00 €	890,30 €	
AS Palente Orchamps	Hand	3 244,60 €	130,00	1 339,00 €				2 863,00 €	6 107,60 €	6 982,16 €	
ASC Montrapon	Foot	1 648,00 €	160,00	1 648,00 €				1 648,00 €	3 296,00 €	5 260,56 €	
ASC Velotte	Foot	1 442,00 €	140,00	1 442,00 €				1 442,00 €	2 884,00 €	3 658,78 €	
ASCC Bregille	Handi Sport	504,70 €	49,00	504,70 €				504,70 €	1 009,40 €	823,22 €	
ASC Planoise St-Ferjeux	Foot	1 442,00 €	140,00	1 442,00 €				1 442,00 €	2 884,00 €	5 027,77 €	
AS Portugais Besançon	Foot	309,00 €	30,00	309,00 €	309,00 €	618,00 €	0,00 €				
ASGB	Patinage	1 308,10 €	127,00	1 308,10 €	1 308,10 €	2 616,20 €	1 884,27 €				
AM CB	Cyclisme	813,70 €	79,00	813,70 €	813,70 €	1 627,40 €	2 603,83 €				
Aqua Sport	Plongée	305,91€	29,70	305,91 €	305,91 €	611,82 €	1 301,75 €				
La Méduse	Plongée	292,31€	28,38	292,31 €	292,31 €	584,63 €	0,00 €				
Arc Club	Tir à l'Arc	257,50 €	25,00	257,50 €	257,50 €	515,00 €	1 408,63 €				
AS Turcs	Foot	57,78 €	5,61	57,78 €	57,78 €	115,57 €	0,00 €				
BBA	Boxe Anglaise	988,80 €	96,00	988,80 €	988,80 €	1 977,60 €	1 951,35 €				
BBCD	Basket	4 789,60 €	280,00	2 884,00 €	5 335,00 €	8 219,00 €	13 008,60 €	7 012,65 €			
BCB	Basket	865,20 €	84,00	865,20 €	865,20 €	1 730,40 €	1 951,35 €				
BHBC	Hand	824,00 €	80,00	824,00 €	824,00 €	1 648,00 €	1 820,24 €				
BHC	Hockey/Glace	1 833,40 €	178,00	1 833,40 €	1 833,40 €	3 666,80 €	4 421,02 €				

Club ou section	Discipline	Rappel subvention Printemps	Cotisation	1 point = 10,30 €	PCN	OCN	Reliquat Étus	Total Automne	Total année	Rappel subvention année 2001
BRC	Basket	1 060,90 €	103,00	1 060,90 €				1 060,90 €	2 121,80 €	2 170,87 €
BRC	Cyclisme	484,10 €	47,00	484,10 €				484,10 €	968,20 €	1 311,06 €
BRC	Escrime	1 586,20 €	154,00	1 586,20 €				1 586,20 €	3 172,40 €	2 744,08 €
BRC	Foot	2 678,00 €	260,00	2 678,00 €				2 678,00 €	5 356,00 €	7 119,37 €
BRC	Tennis	1 427,15 €	57,15	588,65 €	839,00 €			1 427,65 €	2 854,79 €	3 032,75 €
BRC	Tennis de Table	195,70 €	19,00	195,70 €				195,70 €	391,40 €	420,76 €
BRC	Omnisports	6 555,30 €						0,00 €	6 555,30 €	6 555,31 €
BSC	Patinage	782,80 €	76,00	782,80 €				782,80 €	1 565,60 €	3 805,13 €
BVB	Volley	4 872,10 €	103,00	1 060,90 €	7 241,00 €		3 050,00 €	11 351,90 €	16 224,00 €	13 430,76 €
Balise 25	C. d'Orientation	285,52 €	27,72	285,52 €				285,52 €	571,03 €	1 263,19 €
Base Ball Club	Base Ball	937,30 €	91,00	937,30 €				937,30 €	1 874,60 €	1 820,24 €
Besançon Escrime Club	Escrime	370,80 €	36,00	370,80 €				370,80 €	741,60 €	701,27 €
Besançon Triathlon	Triathlon	957,90 €	93,00	957,90 €				957,90 €	1 915,80 €	2 426,99 €
Bousbotte	Foot	309,00 €	30,00	309,00 €				309,00 €	618,00 €	701,27 €
Bousbotte	Tennis de Table	123,60 €	12,00	123,60 €				123,60 €	247,20 €	259,16 €
Bousbotte	Omnisports						765,00 € Déjà payé	765,00 € Déjà payé	765,00 € Déjà payé	0,00 €
Budo Club	Judo	183,55 €	17,82	183,55 €				183,55 €	367,09 €	404,37 €
CPB	Lutte	1 720,10 €	167,00	1 720,10 €				1 720,10 €	3 440,20 €	3 000,20 €
Club de Tir Bisontin	Tir	288,40 €	28,00	288,40 €				288,40 €	576,80 €	725,66 €
DOJO Franc-Comtois	Arts Martiaux	2 709,59 €	134,31	1 383,39 €				1 383,39 €	4 092,99 €	3 783,17 €
Doubs Sud Athlé	Athlétisme	5 376,60 €	522,00	5 376,60 €			300,00 €	5 676,60 €	11 053,20 €	12 628,88 €
Dynamique Bisontine	GRS	1 297,80 €	126,00	1 297,80 €				1 297,80 €	2 595,60 €	3 299,00 €
ESBF	Hand	2 904,60 €	282,00	2 904,60 €	5 335,00 €			8 239,60 €	11 144,20 €	5 344,86 €
ESBM	Hand	1 854,00 €	180,00	1 854,00 €	1 906,00 €			3 760,00 €	5 614,00 €	3 413,33 €
Etoile St-Ferjeux	Cyclisme	401,70 €	39,00	401,70 €				401,70 €	803,40 €	865,91 €
Etoile St-Ferjeux	Tennis de Table	226,60 €	22,00	226,60 €				226,60 €	453,20 €	512,23 €
Etoile St-Ferjeux	Tennis	214,00 €	20,85	214,76 €				214,76 €	428,76 €	489,82 €
Etoile St-Ferjeux	Omnisports							0,00 €	0,00 €	0,00 €
FNSU	Sport Scolaire	0,00 €	0,00	0,00 €			380,00 €	380,00 €	380,00 €	
Française	Haltérophilie	1 359,60 €	132,00	1 359,60 €				1 359,60 €	2 719,20 €	2 722,74 €
Franche-Comté Judo	Judo	390,00 €	37,95	390,89 €				390,89 €	780,89 €	712,24 €
Full Contact	Boxe Américaine	401,70 €	39,00	401,70 €				401,70 €	803,40 €	701,27 €
IKS ASEP	Karaté	577,00 €	56,10	577,83 €				577,83 €	1 154,83 €	1 377,07 €
Indépendante Comtoise	Ecole de Gym.	1 421,40 €	138,00	1 421,40 €				1 421,40 €	2 842,80 €	2 707,40 €
Indépendante Comtoise	Gymnastique	5 768,00 €	560,00	5 768,00 €				5 768,00 €	11 536,00 €	12 012,98 €

Club ou section	Discipline	Rappel subvention Printemps	Cotisation	1 point = 10,30 €	PCN	OCN	Reliquat Élus	Total Automne	Total année	Rappel subvention année 2001
Judo Club de Besançon	Judo	71,00 €	6,93	71,38 €				71,38 €	142,38 €	236,75 €
Judo Club du Doubs	Judo	234,00 €	22,77	234,53 €				234,53 €	468,53 €	478,39 €
Karaté Sport 25	Karaté	278,00 €	27,06	278,72 €				278,72 €	556,72 €	791,36 €
La Tour Prends Garde	Echecs	441,00 €	42,90	441,87 €				441,87 €	882,87 €	1 086,50 €
Le Shotokan	Karaté	445,00 €	43,23	445,27 €				445,27 €	890,27 €	1 103,88 €
OB	Rugby	4 181,90 €	221,00	2 276,30 €			6 860,00 €	9 136,30 €	13 318,20 €	6 814,47 €
PKA	Karaté	424,88 €	41,25	424,88 €				424,88 €	849,75 €	1 135,71 €
PSB	Arts Martiaux	129,00 €	12,54	129,16 €				129,16 €	258,16 €	353,68 €
PSB	Foot	2 163,00 €	210,00	2 163,00 €				2 163,00 €	4 326,00 €	6 646,78 €
PSB	Hand	648,90 €	63,00	648,90 €				648,90 €	1 297,80 €	1 143,37 €
PSB	Judo	673,00 €	65,34	673,00 €				673,00 €	1 346,00 €	1 490,34 €
PSB	Tennis de Table	906,40 €	88,00	906,40 €				906,40 €	1 812,80 €	1 573,27 €
PSB	Tennis	460,00 €	44,70	460,41 €				460,41 €	920,41 €	882,22 €
PSB	Omnisports							0,00 €	0,00 €	0,00 €
Pistoliers de Besançon	Tir	1 050,60 €	102,00	1 050,60 €				1 050,60 €	2 101,20 €	2 393,45 €
ROB	Boxe Anglaise	1 709,80 €	166,00	1 709,80 €				1 709,80 €	3 419,60 €	2 869,09 €
Roller Hockey	Roller Hockey	535,60 €	52,00	535,60 €				535,60 €	1 071,20 €	731,76 €
SNB	Aviron	3 296,00 €	320,00	3 296,00 €				3 296,00 €	6 592,00 €	5 503,41 €
SNB	Canoë Kayak	2 358,70 €	229,00	2 358,70 €		300,00 €		2 658,70 €	5 017,40 €	4 616,16 €
SNB	Omnisports	5 107,00 €						0,00 €	5 107,00 €	5 107,04 €
Saint-Claude	Ecole de Gym.	1 143,30 €	111,00	1 143,30 €				1 143,30 €	2 286,60 €	1 536,69 €
Saint-Claude	Gymnastique	6 921,20 €	558,00	5 747,40 €				5 747,40 €	12 668,60 €	11 991,64 €
Sporting Clemenceau	Foot	1 854,00 €	180,00	1 854,00 €				1 854,00 €	3 708,00 €	2 988,00 €
Tennis de Table Planoise	Tennis de Table	206,00 €	20,00	206,00 €				206,00 €	412,00 €	481,74 €
UFFB	Foot Féminin	2 554,50 €	100,00	1 030,00 €	5 335,00 €			6 365,00 €	8 919,50 €	5 183,27 €
UGSEL	Sport Scolaire	206,00 €	20,00	206,00 €				206,00 €	412,00 €	365,88 €
USPV Besançon	Foot	1 339,00 €	130,00	1 339,00 €				1 339,00 €	2 678,00 €	4 055,14 €
UTINAM	Tir	556,20 €	54,00	556,20 €				556,20 €	1 112,40 €	1 341,55 €
Volant Bisontin	Badminton	1 720,10 €	167,00	1 720,10 €				1 720,10 €	3 440,20 €	3 914,89 €
	Totaux	141 248,86 €	8 877,24	94 935,57 €	27 515,00 €	1 960,00 €	11 055,00 €	135 465, 57 €	276 714,43 €	264 175,81 €

### **3 - Subventions exceptionnelles**

Dans le cadre de Top Vacances :

- Stage Vacances aux Orchamps :	989 £
- Sport Nautique Bisontin :	854 £
- Bisonsports :	767 £
- PEP :	3 800 £

Autres subventions :

. Jeunesse de Palente	1 000 £
. ASCC Salins de Bregille	500 £
. ASA Sequanie	1 500 £
. Centre Ecole Parachutisme	300 £

### **4 - Organisation de manifestations**

FC Judo (Open de Franche-Comté)	1 500 £
---------------------------------	---------

### **5 - Comités Départementaux**

. Kayak	4 040 £
. Tennis de table	4 040 £
. Judo	4 040 £
. Volley	4 040 £
. Athlétisme	4 040 £
. Cyclisme	4 040 £
. Comité Départemental Olympique et Sportif	4 040 £
. Association des Sports de Glace de Besançon	4 040 £
. Besançon Hockey Club	4 040 £

### 31 - Subventions à des associations de quartiers et diverses - Deuxième répartition pour 2002

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé l'attribution des subventions suivantes :

Associations	Rappel 2001	Proposition de la Commission
APIM	3 048,98 €	3 000 €
Commune Libre de Saint-Ferjeux	1 219,59 €	3 400 €
La Passerelle	3 811,23 €	3 000 €
La Ligue des Droits de l'Homme	762,25 €	760 €
MRAP	1 067,14 €	1 100 €
SOS Racisme	762,25 €	760 €
Antidote et Compagnie	0,00 €	500 €
Bouge-toi	0,00 €	750 €
GRAPPM. ARSA	0,00 €	300 €
ADIF	304,90 €	300 €
Anciens Combattants Français Musulmans	228,67 €	250 €
Fédération Nationale Combattants de moins de 20 ans	0,00 €	150 €
OR.GE.CO.	0,00 €	1 500 €
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>15 770 €</b>

### 32 - Subvention complémentaire à l'Atelier Musical de Saint-Ferjeux

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention complémentaire de 2 200 € à l'Atelier Musical de Saint-Ferjeux pour réajustement.

### 33 - Mise en valeur du patrimoine du Centre ancien - Opération «Besançon nettoie ses façades» - Attribution de subventions

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

IMMEUBLE	PROPRIETAIRE \ SYNDIC	FACTURES	TAUX	SUBVENTION
<b>SIXIEME SECTEUR</b>				
7, rue Courbet	Cabinet BENOIT 4, Rue d'Alsace 25000 Besançon	17 750 €	20 %	3 550 €
20, rue Courbet	Mme DEMOULIN Blanche 1, rue de Chantilly 25410 Saint-Vit	13 161 €	20 %	2 632 €
1, Grande Rue	M. TOUVREY Henri 4, chemin de la Maltournée 25720 Beure	12 427 €	20 %	2 485 €

IMMEUBLE	PROPRIETAIRE \ SYNDIC	FACTURES	TAUX	SUBVENTION
24, rue de la République	Cabinet BENOIT 4, Rue d'Alsace 25000 Besançon	11 887 €	20 %	2 377 €
<b>4 dossiers - TOTAL</b>		<b>55 225 €</b>		<b>11 044 €</b>
<b>SEPTIEME SECTEUR</b>				
23, rue d'Arènes	AGI BIS Le Major 83, rue de Dole 25000 Besançon	5 743 €	20 %	1 148 €
<b>1 dossier - TOTAL</b>		<b>5 743 €</b>		<b>1 148 €</b>
<b>HUITIEME SECTEUR</b>				
3, rue L. de Moustier	AGI BIS Le Major 83, rue de Dole 25000 Besançon	13 465 €	20 %	2 693 €
9, rue Morand	AGI BIS Le Major 83, rue de Dole 25000 Besançon	16 393 €	20 %	3 278 €
5, rue Proudhon	AGI BIS Le Major 83, rue de Dole 25000 Besançon	16 238 €	20 %	3 247 €
<b>3 dossiers - TOTAL</b>		<b>46 096 €</b>		<b>9 218 €</b>
<b>REGULARISATION - DIVERS SECTEURS</b>				
5, rue de la Convention (Secteur 1)	Association Diocésaine 3, rue de la Convention 25000 Besançon	15 758 €	20 %	3 151 €
2, place Jean Gigoux (Secteur 1)	M. FROIDEVAUX Hervé 30, rue du Chateau 25140 Charquemont	22 638 €	10 %	2 263 €
2, rue Renan / 142 Grande Rue (Secteur 1)	Reynaud Immobilier Service 22 bis, rue de Dole 25000 Besançon	16102 €	20 %	3220 €
<b>3 dossiers - TOTAL</b>		<b>54 498 €</b>		<b>8 634 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>161 562 €</b>		<b>30 044 €</b>

### 34 - Subventions pour congrès

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 500 € à l'AROEVEN (Association Régionale des Oeuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale) pour l'organisation de son université européenne d'été, du 20 au 23 août dernier dans les locaux du Lycée Pasteur, sur le thème « apprentissage et pratique de la citoyenneté au quotidien dans la classe et dans l'établissement en France et en Europe. Quelle place pour la vie lycéenne ? ».

- 1 500 £ à la CAPEB (Chambre des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment) pour l'organisation du congrès de l'Union Nationale Artisanale Maçonnerie Carrelage qui se déroulera au Palais des Congrès du 10 au 12 octobre prochain.

- 600 £ à la Ligue de Franche-Comté de Tennis de Table pour l'organisation du colloque des présidents de ligues et comités départementaux, du 1<sup>er</sup> au 3 novembre prochain, à l'Hôtel Mercure Micaud. Ce séminaire regroupe toutes les instances du tennis de table.

- 350 £ à l'UFR Lettres (Équipe Poétique des genres et spiritualité) pour l'organisation du colloque «Mémorialistes de l'exil» qui s'est tenu les 5 et 6 mars dernier dans les locaux de la Faculté des Lettres. Ce colloque initialement prévu en décembre 2001 a été repoussé en mars 2002, à la demande de la Mission Victor Hugo de la Ville de Besançon, pour le faire coïncider avec les manifestations relatives aux écrivains de l'exil et à la commémoration de Victor Hugo.

- 1 500 £ à l'UFR Médecine et Pharmacie pour l'organisation d'un colloque d'audience internationale «vers l'unité pour la santé, quels partenariats dans les actions de santé, quelle responsabilité sociale des facultés de médecine ?» qui se tiendra à la Maison de l'Economie, le 8 novembre prochain. Ce colloque sera un lieu de rencontres et d'échanges pour tous ceux qui souhaitent développer les partenariats entre les Facultés de Médecine et les autres acteurs des politiques de santé, pour une meilleure réponse aux besoins de santé des populations.

- 500 £ à l'UFR Lettres (laboratoire des Sciences Historiques) pour l'organisation du colloque «Hugo politique», qui aura lieu du 11 au 13 décembre prochain au Kursaal. Ce colloque, inscrit dans le cadre de l'année Hugo, doit rassembler 200 personnes environ.

- 500 £ à la Fédération des Oeuvres Laïques du Doubs pour l'organisation de la manifestation «Rencontre avec les partenaires de l'école publique - la citoyenneté - Agir ensemble pour l'enfant et le jeune», le 16 octobre à l'IUFM Montjoux. Tout au long de la journée les partenaires exposants présenteront leurs actions, dans, autour, pour, avec l'école.

### **35 - Campagne «ALIMENTERRE» et journée mondiale de l'alimentation - Aide matérielle et financière de la Ville**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé l'octroi d'une subvention de 1 067 £ à l'Association RECIDEV, coordonnatrice de l'ensemble des actions à mener dans le cadre de la campagne «ALIMENTERRE» et de la journée mondiale de l'alimentation fixée au 12 octobre.

**36 - Contrat Enfance** - Bilan financier de l'exercice 2001 - Réajustement des subventions attribuées par la Ville au titre de l'année 2002

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a adopté le bilan financier de l'exercice 2001,
- a décidé le réajustement des subventions attribuées par la Ville et des versements de Prestations de Services Enfance (PSE) de la Caisse d'Allocations Familiales,
- a décidé que le versement de la PSE à la Caisse d'Allocations Familiales s'effectuera, à compter de 2003, à hauteur et selon le rythme des encaissements de la Caisse d'Allocations Familiales, au lieu du versement mensuel actuel établi sur la base d'un budget prévisionnel.

**37 - Musée de la Résistance et de la Déportation** - Encaissement et réaffectation de la subvention 2002 du Centre National du Livre

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé l'encaissement et la réaffectation de cette subvention d'un montant de 900 £ destinée à l'acquisition d'ouvrages sur les thèmes liés à la seconde guerre mondiale.

**38 - Villes d'art et d'histoire** - Encaissement et réaffectation d'une subvention du Ministère de la Culture

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé l'encaissement et la réaffectation de cette subvention d'un montant de 9 910 £ destinée au financement des activités menées dans le cadre de Besançon, Ville d'Art et d'Histoire.

**39 - Musée de la Résistance et de la Déportation** - Restauration de la collection DALIGAULT - Demande de subvention

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé le projet de restauration d'oeuvres de DALIGAULT estimé à 7 500 £ et a décidé de solliciter pour son financement une subvention de la DRAC de 2 250 £.

**40 - Musée Comtois** - Restauration d'un ensemble de marionnettes et de céramiques - Demande de subvention

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé le projet de restauration d'un ensemble de marionnettes et de céramiques estimé à 7 765,15 £ qui seront financés pour 5 435,15 £ par la Ville et pour 2 330 £ par une subvention de la DRAC que le Maire a été autorisé à solliciter.

**41 - Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Acquisition d'un tableau de Louis-Jacques DURAMEAU - Demande de subvention**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- l'acquisition d'un tableau de Louis-Jacques DURAMEAU intitulé «Elie et l'Ange» pour le prix de 15 244,90 £,
- de solliciter la subvention du Fonds Régional d'Acquisition des Musées de France à hauteur de 10 672 £ (5 336 £ pour la part de l'État et 5 336 £ pour la part de la Région).

**42 - Célébration du bicentenaire de la naissance de Victor Hugo - Colloque «L'humanisme européen à l'épreuve des réalités contemporaines» - Actualisation du plan de financement**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a approuvé le nouveau plan de financement de cette manifestation arrêté à la somme de 40 462,04 £,
- a autorisé M. le Maire à confirmer la demande de subvention 2002 (d'un montant de 8 840 £) auprès de la DRAC.

### ***Contrats, baux***

**43 - Ecole Régionale des Beaux-Arts - Convention avec le Département du Doubs - Encaissement et réaffectation de la subvention de fonctionnement 2002**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a décidé l'encaissement et la réaffectation de la subvention de fonctionnement 2002 (d'un montant de 76 300 £) accordée par le Département du Doubs,
- a autorisé M. le Maire à signer avec le Département la convention à intervenir énumérant les différentes activités de l'école justifiant le concours du Département.

**44 - Contrat de Ville - Gestion Urbaine de Proximité (GUP) - Conventions**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer la convention-cadre de gestion urbaine de proximité passée avec l'État et les organismes d'HLM (Office Public d'HLM de Besançon, Office Public d'HLM du Département du Doubs, SAIEMB, SAFC) dont l'objectif principal est l'amélioration de la gestion de proximité quotidienne dans les quartiers prioritaires du contrat de ville afin de les maintenir ou de les rendre plus attractifs en garantissant aux habitants un cadre de vie agréable et valorisant.

**45 - Communauté d'Agglomération du Grand Besançon - Transfert de la compétence Economie - Période transitoire - Convention pour prestations de service**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer, avec la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, une convention de prestations de service, ayant pour objet de préciser les modalités d'intervention des agents concernés par le transfert à la CAGB durant la phase transitoire de septembre au 31 décembre 2002.

M. le Maire, Président de la CAGB, n'a pas pris part au vote.

**46 - Réalisation d'habitat spécifique - Accord-cadre avec les partenaires**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a donné son accord sur la démarche engagée avec les partenaires que sont l'État, le Département, la CAGB, les 4 bailleurs sociaux, les associations HDL, AIVS, Julienne JAVEL, du Centre Communal d'Action Sociale, pour la réalisation de logements spécifiques et adaptés et a autorisé M. le Maire à signer l'accord-cadre établi pour l'ensemble des partenaires.

M. le Maire, Président de la CAGB et M. BAUD, Président de l'Office Municipal d'HLM, n'ont pas pris part au vote.

**47 - Réserve de logements au profit de la Ville - Convention avec Habitat et Développement Local du Doubs**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'établir avec Habitat et Développement Local du Doubs une convention ayant pour objectifs :

- l'exercice du droit de réserve par la Ville de Besançon des logements rénovés, au profit des ménages démunis occupants, ou de tout ménage à reloger dans le cadre des opérations de renouvellement urbain en centre ancien,
- la pérennisation d'un parc de logements très social en centre ancien et en secteur diffus.

M. le Maire a été autorisé à signer cette convention ainsi que les avenants à intervenir avec HDL.

**48 - Coopération décentralisée Besançon/Bistrita (Roumanie) - Domaines de la jeunesse, de l'éducation et de la formation - Organisation de rencontres - Conventions**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a approuvé le projet d'organisation de rencontres entre les acteurs de la société civile, dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation et de la formation de Bistrita (Roumanie) et de Besançon,
- a autorisé M. le Maire à signer avec la Ville de Bistrita la convention de collaboration pour la mise en oeuvre de ces rencontres,
- a autorisé M. le Maire à signer les conventions nécessaires avec les associations et organismes bisontins concernés,
- a décidé de financer le transport et l'hébergement des participants (estimation : 12 200 €),
- a accepté la participation financière des partenaires bisontins à hauteur de 150 € par participant et 100 € par participant étudiant,
- a décidé l'encaissement de la participation financière de 2 000 € attendue de la Commission Européenne.

**49 - Aménagement des berges du Doubs entre le Moulin Saint-Paul et le Port Fluvial - Convention de superposition de gestion**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer une convention tripartite de superposition de gestion passée, à titre gratuit, entre Voies Navigables de France, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs et la Ville de Besançon, pour l'aménagement d'une piste cyclable sur les berges du Doubs entre le Moulin Saint-Paul et le port fluvial.

**50 - Nettoyage des espaces publics dans le quartier de Planoise - Convention avec la Régie des Quartiers de Besançon**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de confier à la régie des quartiers de Besançon différentes prestations de nettoyage des espaces publics, et a autorisé M. le Maire à signer la convention à intervenir (montant annuel de la dépense : 55 827,20 €).

**51 - Nettoyage des cours d'écoles - Convention avec la Régie des Quartiers de Besançon**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de confier à la régie des quartiers de Besançon différentes prestations de nettoyage des cours d'école, et a autorisé M. le Maire à signer la convention à intervenir (montant annuel de la dépense : 4 700 €).

***Marchés, achats***

## **52 - Marchés annuels - Année 2003 - Autorisation de signature**

A l'unanimité, M. le Maire a été autorisé à signer les marchés à intervenir, après mises en concurrence, pour l'année 2003.

## ***Urbanisme***

### **53 - Modification du POS Secteur Nord - Approbation après enquête publique**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé la modification du POS secteur Nord tel qu'il résulte de l'enquête publique.

### **54 - ZAC Val des Grands Bas - Procédure de modification du Plan d'Aménagement de la Zone**

A la majorité, 10 Conseillers ayant voté contre, le Conseil Municipal a décidé d'engager rapidement une procédure de modification du Programme d'Aménagement de la Zone Val des Grands Bas, visant à :

- favoriser une plus grande diversité de l'offre en habitat en permettant localement du logement individuel en bande par un ajustement du zonage et du règlement,
- adapter les règles d'aménagement des parcelles dans les zones de relief (plan de clôture par exemple) pour garantir la qualité du parti d'urbanisme.

### **55 - Ilot des Montboucons - Immeuble SAFC - Projet de démolition d'un immeuble - Demande de maintien de la garantie d'emprunt**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé le maintien de la garantie accordée à la SAFC pour un emprunt de 1 350 000 F destiné au financement pour la construction d'un immeuble sis 15 - 17, cité des Montboucons, qui doit être démoli dans le cadre du projet de renouvellement urbain engagé sur l'îlot Bouloie - Montboucons.

### **56 - Acquisition d'un terrain chemin des Sansonnets à M. Bernard VUILLIER**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de procéder à cette acquisition d'un terrain de 19 m<sup>2</sup> (acquisition gratuite - indemnité de 1 530 € à M. VUILLIER pour perte de mur).

### **57 - Acquisition d'un terrain boisé avenue de la 7<sup>ème</sup> Armée Américaine aux Consorts JACQUET**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de procéder à cette acquisition d'un terrain boisé de 1 ha 17 a 28 ca pour le prix forfaitaire de 2 000 £.

**58 - Aliénation d'un délaissé communal rue des Courtils/Boulevard Blum à M. et Mme Robert RISCHMANN**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de procéder à cette aliénation d'un terrain de 238 m<sup>2</sup> au prix global de 7 259 £.

**59 - Déclassement d'un chemin rural et aliénation d'une partie à M. et Mme Sébastien JEANDENANS**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- de prononcer le déclassement du chemin rural situé entre le chemin de Valentin et le chemin des Essarts,
- d'aliéner une partie dudit chemin à M. et Mme JEANDENANS au prix global de 408,51 £ (267 m<sup>2</sup> x 1,53 £/m<sup>2</sup>).

**60 - Bilan des déclarations d'intention d'aliéner du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2002**

A l'unanimité, l'Assemblée Communale a pris acte de ce bilan.

**61 - Dénomination de voies**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a retenu les dénominations de voies suivantes :

- rue du Clos CELESTE pour la voie en impasse sur la rue Camille Flammarion,
- rue Pierre MESNAGE pour la voie commençant avenue des Montboucons et finissant rue de l'Epitaphe,
- rue Sophie GERMAIN pour la voie commençant avenue des Montboucons et finissant rue de l'Escale.

## ***Divers***

### **62 - Ancienne école 90, chemin des Montarmots - Désaffectation du logement de fonction pour instituteurs**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a décidé la désaffectation de ce logement,
- a autorisé le transfert des crédits nécessaires à sa rénovation (15 245 £),
- a autorisé M. le Maire à signer la convention à intervenir avec le Centre Communal d'Action Sociale pour la mise à sa disposition de ce logement.

### **63 - Installations classées pour la protection de l'environnement - Information du Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal a pris acte de cette information concernant la Société BOURGEOIS, ZI de Trépillot, la Société Raffinerie du Midi sur le site des Prés de Vaux, la Société ALTEC avenue de la 7<sup>ème</sup> Armée Américaine et l'exploitation de la déchetterie sur le site des Tilleroyes à Besançon.

### **64 - Dérogation au repos dominical - Magasin SEPHORA 15 - 17, rue des Granges**

A la majorité, 2 Conseillers ayant voté contre et 8 s'étant abstenus, le Conseil Municipal a émis un avis favorable à cette demande de dérogation au repos dominical.

### **65 - Organisation du forum «les rendez-vous de l'âge»**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé le financement de la communication réalisée à l'occasion de l'organisation de ce forum (montant de la dépense : 12 600 £).

**66 - Secteur de l'enseignement** - Travaux dans les bâtiments - Programme et financement complémentaires

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé un programme complémentaire de travaux dans les bâtiments dont le coût est estimé à 910 400 £.

La séance est levée à 20 heures 35.

Hôtel de Ville, le 15 octobre 2002  
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché à Besançon le 15 octobre 2002  
Le Maire,